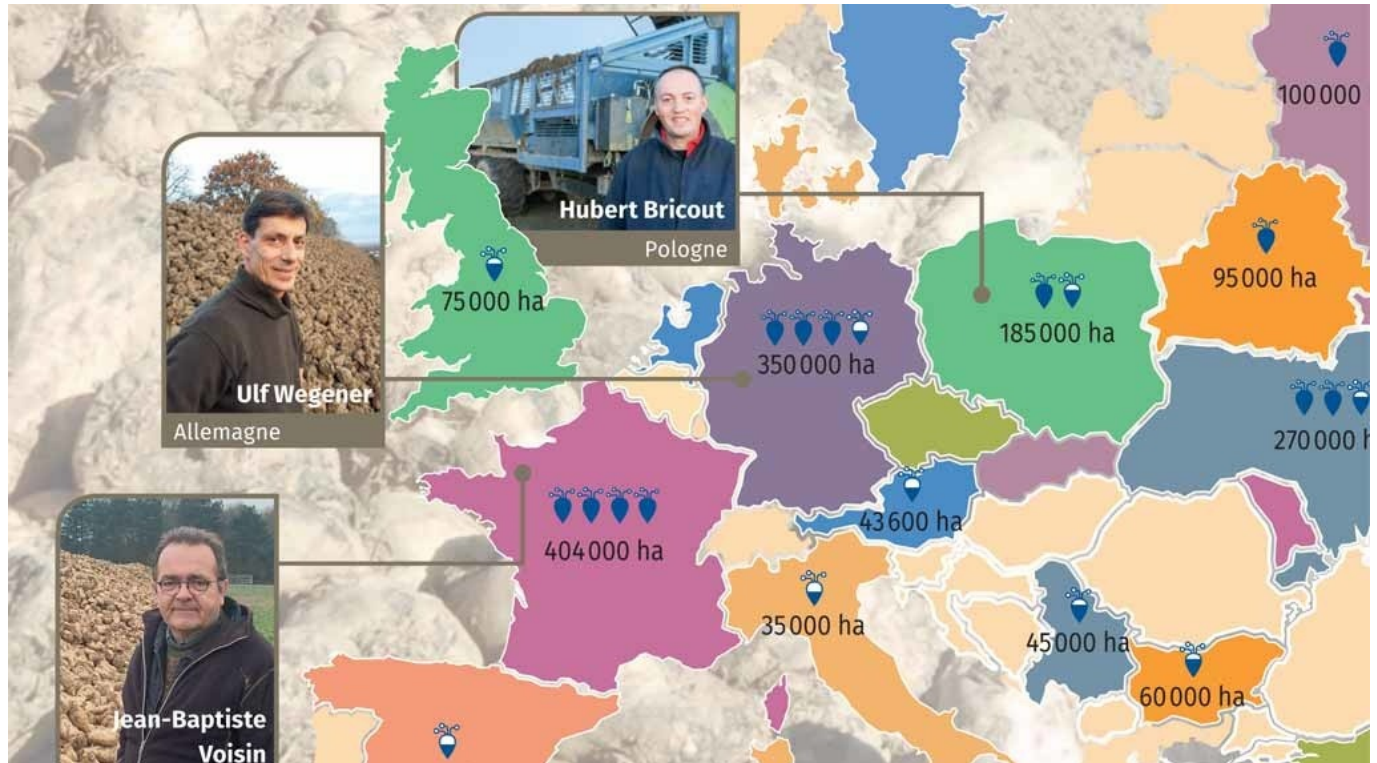


Stratégies européennes d'après quota sucriers

Betterave
03.01.2017



Depuis le 1er janvier, les betteraviers de l'UE sont connectés au marché mondial. Quatre agriculteurs, de quatre pays témoignent.

France, Jean-Baptiste Voisin. 220 ha, dont 32 ha en betteraves

« Réduire les coûts de production »

« Depuis 10 ans, ma surface de betteraves est stable, voire en léger retrait du fait de l'amélioration de la productivité et du maintien des quotas. Dès l'an prochain, je vais produire 10 ha de betteraves supplémentaires et réduire ma production de blé ainsi que de colza. Dans la Cuma d'arrachage que je préside, nous allons passer de 200 à 250 hectares de betteraves arrachées en l'espace d'un an. L'objectif est clairement de diminuer les coûts de production. A court terme, la demande en sucre semble soutenue. Toutefois, lorsque je vois la sensibilité de certains marchés mondiaux comme celui des céréales, je reste prudent dans mes choix. »

Pologne, Hubert Bricout. 1400 ha, dont 160 ha en betteraves

« Améliorer ma technicité pour augmenter la productivité »

« Les sucreries polonaises n'ont pas donné de lignes directrices claires quant à leur stratégie d'après-quota, contrairement à la France ou à l'Allemagne. Une augmentation des surfaces de betteraves ne serait pas pertinente pour ma stratégie d'exploitation. J'augmente ma production laitière et doit maintenir mes surfaces de maïs ensilage. En revanche, je compte améliorer ma technicité pour augmenter la productivité. Beaucoup de fermes voisines de plus de 1000 ha n'intègrent pas du tout la betterave dans leur rotation alors qu'elles possèdent des sols à très bon potentiel pour cette culture. Sur la région, les surfaces peuvent facilement progresser de 30 %. »

Allemagne, Ulf Wegener. 340 ha, dont 65 ha en betteraves

« Une hausse de la production régie par les coopératives sucrières »

« Mon exploitation se situe dans le nord de l'Allemagne. L'augmentation des surfaces de betteraves de chaque agriculteur y est régie par le nombre d'actions qu'il possède au sein de la coopérative sucrière. J'augmenterai de 10 ha ma sole de betteraves en 2017, le maximum que m'autorise la coopérative. J'essaie par ailleurs d'améliorer mes rendements. La betterave est exceptionnelle pour cela, car sa productivité progresse d'année en année. Je compte en produire davantage, au détriment du maïs, même si celui-ci me sert à alimenter mon unité de méthanisation. Toutefois, si les rendements de betteraves sont excellents, les surplus pourront alimenter le méthaniseur. L'idée est de rester vigilant et de ne pas inonder le marché du sucre, au risque de déréguler les cours, à l'image de ceux du lait. »

Suède, Fredrik Larsson. 850 ha, dont 120 ha de betteraves

« Un investissement pour l'avenir »

« Dans ma région, la production de betterave est plus rentable que celle du blé ou de l'orge. En 2017, nous produirons avec mon associé moins de céréales à paille au profit de 12 hectares supplémentaires de betteraves. C'est seulement 10 % de plus en termes de surface, car nous souhaitons maintenir des rotations cohérentes pour l'exploitation. Nous comptons aussi améliorer les rendements de nos parcelles, qui n'ont cessé de croître ces dix dernières années. Pour faire face à ces hausses de production à venir, nous avons acheté cette année une toute nouvelle arracheuse. Il s'agit d'un vrai investissement pour l'avenir. »

Tags:

Cercle des Planteurs